



SOMMAIRE

- 1- Édito
 - Pour un musée du colonialisme
- 2- Soutenir le peuple afghan
 - Comment devient-on raciste ?
 - Violence et racisme à La Baule
- 3- Cas d'antisémitisme dans les manifs contre le pass sanitaire
 - Inhumanité à nos frontières
- 4- Poèmes d'exil
- 5- Osez Joséphine
 - Zemmour en toute impunité
- 6- Les associations, c'est la rentrée !
 - La laïcité selon le ministre de l'Éducation Nationale
- 7- Brèves
- 8- Expressions décoloniales...
 - Le P'tit citoyen
 - Contacts



Pour un musée du colonialisme

Le MRAP a écrit au Président de la République pour lui demander la création d'un musée national de l'histoire du colonialisme. Ce musée se placerait dans la droite ligne du travail mené par l'historien Benjamin Stora sur la colonisation et la guerre d'Algérie. Ce chantier devrait contribuer à renforcer la lutte contre le racisme, aider à « vivre ensemble », et à « faire société et république ». C'est le moment, car de nombreux jeunes de toutes origines ont conscience d'un silence sur une période douloureuse et conflictuelle.

Les élections régionales et départementales de juin 2021 ont été marquées par une très forte abstention. Même si le RN n'obtient pas les résultats électoraux que l'on pouvait craindre, il est toujours très présent dans la vie politique. Ses idées envahissent discours et pratiques.

Cet été, au cours des manifestations contre les mesures sanitaires, l'antisémitisme d'extrême droite a resurgi de manière publique et décomplexée : stèle en hommage à Simone Veil vandalisée 3 fois à Perros-Guirec (Côtes d'Armor), étoiles de David peintes sur un centre de vaccination à Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) ; le 7 août à Metz, une enseignante, ex-membre du FN, brandit une pancarte avec une liste de noms de « traîtres », supposés de confession juive, accompagnée de l'inscription « Mais Qui » destinée à désigner les responsables de la crise sanitaire. Ce code « Mais Qui » sert maintenant à diffuser la parole antisémite sur les réseaux sociaux.

Pierre Mairat, président honoraire du MRAP, dénonce : « l'absence de réaction des manifestants envers les marqueurs antisémites revient à banaliser l'un des pires fléaux sociaux » (le Monde 19 août 2021).

La résurgence publique de l'antisémitisme ne peut faire oublier les autres aspects de l'idéologie haineuse de l'extrême droite. L'appel séditieux de quelques généraux en juin, les gesticulations d'Eric Zemmour sur la chaîne CNews, rivalisant de xénophobie, de haine anti-musulman, anti-arabe, anti-immigrés trouvent malheureusement une audience dans une partie de l'opinion publique.

La crise sanitaire est largement instrumentalisée par les forces les plus réactionnaires du pays.

Le MRAP a-t-il vocation à s'exprimer dans le débat autour des mesures sanitaires ? Oui, car l'épidémie est un fait de société qui pose le problème du rapport entre libertés individuelles et collectives. Elle sera éradiquée avec une immunité collective pour la planète entière.

L'école obligatoire, la Sécurité Sociale obligatoire, les vaccinations obligatoires sont certes des contraintes, mais aussi des conquêtes sociales acquises grâce aux luttes et aux progrès scientifiques de l'Humanité. Ainsi, nous rencontrons, dans les permanences d'accueil des migrants, des personnes qui n'ont pas bénéficié de la vaccination contre la poliomyélite et qui souffrent de terribles handicaps.

Il est scandaleux que les pays émergents ne bénéficient pas des vaccins sauf pour les élites. Juste deux chiffres :

50 milliards de dollars permettraient de vacciner 60% des habitants de la planète et d'éradiquer l'épidémie ; 2000 milliards de dollars ont été dépensés pour l'armement dans le monde en 2020 !

Le MRAP demande que les vaccins deviennent un bien commun de l'humanité.

Nous le constatons tous les jours : la mobilisation des forces démocratiques, des militants des droits humains doit s'amplifier, se renouveler contre les injustices et les douleurs qu'engendrent les systèmes politiques et économiques actuels, pour la construction d'un monde plus solidaire.



© Andriy Onufrienko - Getty images



Françoise THOUMAS

Soutenir le peuple afghan



En Afghanistan, dimanche 15 août 2021, les Talibans ont repris Kaboul après 20 années de guerre mettant en échec les USA et l'OTAN.

Ils ont, depuis, repris le contrôle de la totalité du territoire.

L'Afghanistan rejoint le groupe des pays régis par un régime théocratique, comme l'Iran ou l'Arabie saoudite. Aucun des mécanismes internationaux n'a été capable, depuis des décennies, d'aider le peuple afghan à construire la paix et la démocratie. Les interventions des grandes puissances impérialistes depuis plus d'un siècle n'ont fait que déstabiliser le pays. Il est à craindre que ce nouveau régime, bien qu'unanimement considéré comme illégal, violent et rétrograde, trouve rapidement des soutiens en fonction des intérêts

géostratégiques de puissances proches ou plus lointaines. Ainsi, les premiers blocages sont apparus au Conseil de Sécurité de l'ONU du fait de la Chine et de la Russie.

La crainte et le désespoir de nombreux Afghanes et Afghans ont éclaté aux yeux du monde entier. Les femmes, parce que femmes, les homosexuels sont les plus menacés par des Talibans décidés à rétablir la loi islamique.

L'Europe et ses pays membres tergiversent et traînent des pieds pour prendre leurs responsabilités.

Devant la détresse du peuple afghan, la première réaction du président français a été d'annoncer une initiative européenne pour notamment lutter... "contre les flux [migratoires] irréguliers". Il évoquait un droit d'asile réservé à un nombre restreint de personnes. La Cour nationale du droit d'asile s'est empressée de programmer une diminution de la protection au prétexte de la "cessation du conflit armé".

Hypocrisie ! Comme si la domination talibane n'était pas une menace. Mais cette triste réalité n'est pas nouvelle : depuis longtemps les autorités françaises traînent les pieds pour accorder des visas et des titres de séjour régulier aux exilés afghans.

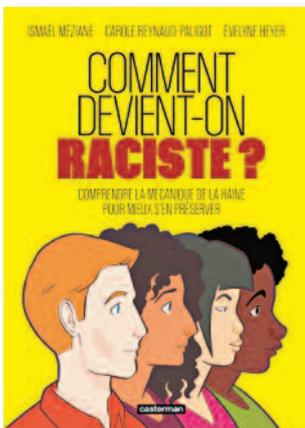
Fin d'août, fuyant le chaos, 2700 réfugiés sont arrivés en France et ont été répartis dans des lieux d'accueil en métropole. Parmi eux, 10 enfants et 78 adultes ont été accueillis à Piriac-sur-mer. Le MRAP se réjouit de l'élan de solidarité qui s'est manifesté pour les soutenir, en dépit des propos indignes de la députée de la 7^{ème} circonscription.

Le MRAP exige, avec tous les démocrates et humanistes, l'accueil inconditionnel de tous les réfugiés, les femmes fuyant l'oppression, mais aussi les acteurs locaux de la liberté, journalistes, opposants, combattants et tous ceux qui craignent pour leur sécurité ou celle de leurs proches. Il en va de notre Humanité !



Augustin GROSDOY

Comment devient-on raciste ?



Sous ce titre apparemment provocateur, Ismaël Meziane propose une bande dessinée pédagogique qui présente et démonte les mécanismes du racisme.

Il le fait avec la participation de Carole Reynaud-Paligot historienne qui fut commissaire de l'exposition "Nous et les autres, des préjugés au racisme" réalisée par le musée de l'Homme en 2017 et de Évelyne Meyer anthropologue.

Dans l'introduction Rachine Benzine, islamologue-politologue, affiche clairement l'intention : "pour en finir avec l'oppression raciste" construite au cours de l'histoire. Cette bande dessinée peut être un outil précieux pour les équipes du MRAP, et d'autres associations, dans leur activité d'éducation populaire contre le racisme et les discriminations (public adolescent et adulte).

L'auteur montre comment on passe de la catégorisation nécessaire à l'esprit humain à une hiérarchisation des individus prélude à une essentialisation qui est un des fondements du racisme.

Les diverses manifestations du racisme ne sont pas oubliées :

racisme interpersonnel, raciste systémique et institutionnalisé, génocides, esclavage et traite négrière, conquête coloniale et colonisation...

"Comment devient-on raciste" est édité chez Casterman et peut être feuilleté sur le site web de l'éditeur.

Augustin Grosdoy

Violence et racisme à la Baule

C'est l'histoire d'un acte raciste, relatée par Ouest-France (9-9-2021) et qui s'est passée en août 2017 sur le marché de La Baule. Quatre individus ont agressé Monsieur Amadou M. qui venait travailler sur le marché. Les insultes pleuvent : « Sale noir », « Ton grand-père vendait des nègres », « Demain je te tue ». Les coups pleuvent aussi : coups de poing, de pieds, barre de fer. Le caractère raciste de ces actes ne fait aucun doute.

Il y a eu des témoins et les policiers sont intervenus. L'affaire fut jugée en septembre 2021. Un seul agresseur était présent. Le tribunal l'a condamné à quatre mois de prison ferme (avec aménagement) et interdiction de port d'armes.



Jacques TRICHET



© Photo : Presse-Océan

Des manifestations ont animé le pays tous les samedis durant l'été. Ces manifestations ont été appelées pour lutter contre l'instauration du pass sanitaire dans notre quotidien, qu'Emmanuel Macron a scellée le 9 août 2021. Si certain.e.s se sont engagé.e.s dans ces mobilisations, d'autres ont choisi de rester à l'écart de la présence de certaines personnes (ou "vu les désaccords avec certain.e.s manifestant.e.s") .

En effet on a pu constater à l'échelle nationale, de nombreux propos antisémites. Certain.e.s manifestant.e.s assimilent la vaccination et le pass sanitaire à la Shoah ou à un « Apartheid sanitaire ». Des étoiles jaunes sont accrochées sur des vêtements ou brandies par des opposant.e.s au vaccin. (l'étoile jaune a été utilisée par les nazis pour discriminer puis assassiner des millions de Juives et Juifs) Gageons qu'aucune personne non-vaccinée ne risque de se faire déporter pour être exécutée. De même, utiliser l'Apartheid d'Afrique du Sud, séparation des Noirs par les Blancs, pour justifier son opposition au vaccin est complètement déplacé.

Le slogan « Qui ? », apparu dans certaines manifestations, fait référence aux mots du général Delawarde, signataire de la tribune des généraux contre « le délitement de la France » en direct sur Cnews le 18 juin 2021.

« Qui contrôle la meute médiatique dans le monde et en France ? [...] Qui ? Bien vous le savez, qui ? C'est la communauté que vous connaissez bien ».

Communauté juive, voilà ce que ce personnage veut dire. C'est pour cette raison que des pancartes « Qui » font irruption dans les manifs, relançant ainsi la thèse conspirationniste du « complot juif ».

Les références à la Shoah sont nombreuses. À Saint-Nazaire, il était possible de voir des pancartes « Pass Nazitaire » ou « Pass Sanitaire » (avec les 2 S de Pass dessinés comme les SS nazis) tentant encore une fois de lier la contrainte du pass sanitaire à la Shoah, comme pour minimiser encore la barbarie nazie.

Ces actes concernent une minorité des opposant.e.s au pass sanitaire, mais la violence de leurs propos ou allusions stigmatisant une partie de la population doit être combattue. Instrumentaliser la Shoah ou l'Apartheid montre leur mépris des souffrances des victimes.. Combattons ces idéologies.

Jérémy



© Photo : Presse-Océan

Inhumanité à nos frontières



La mer, elle est belle, fascinante. Nos yeux la regardent avec émerveillement. La mer, ce sont les paquebots, fierté des travailleurs, qui la sillonnent ; ce sont les barques qui reviennent garnies de poissons; ce sont tous les sports nautiques, bonheur de ceux qui les pratiquent... Mais la mer est parfois dangereuse, périlleuse. Les réfugiés en savent quelque chose. Ils s'y risquent sur des embarcations fragiles, souvent surchargées. De très nombreux y trouvent la mort. Des associations, comme SOS Méditerranée, interviennent pour recueillir des migrants en péril et leur procurer un abri. Les pays pratiquent une

politique d'accueil, de sauvegarde calculée au minimum. Les migrants ne sont pas désirés et ils le sentent bien. Dernièrement le gouvernement anglais a menacé de refouler les migrants en mer et de repousser les embarcations vers les côtes françaises. La police britannique aux frontières a arraisonné une embarcation transportant des migrants le 22 juillet au large de Douvres. Cette opération, criminelle et honteuse, est contraire au droit international qui oblige au sauvetage en mer.

Certes le gouvernement français a réagi face à ce comportement britannique intolérable, et exige de l'Angleterre qu'elle renonce à refouler les migrants et à les renvoyer vers les côtes françaises. Sans doute, d'un autre côté, il n'est pas fâché de voir les migrants quitter le sol français. Il ne peut se vanter d'offrir un accueil généreux à ceux et celles qui frappent à notre porte, à ceux et celles qui cherchent à fuir la guerre, une dictature oppressante, la famine.

Le MRAP dénonce avec vigueur ce projet anglais de fermer ses frontières maritimes et la politique française qui consiste à freiner ou même stopper toute arrivée de réfugiés sur notre sol.

Tout(e) migrant(e) doit pouvoir vivre dignement, là où il demeure, et attendre de chacun et chacune de nous une fraternité digne de ce nom.



Jean COURGEON

Falmarès est un poète guinéen de 19 ans venu en France il y a 4 ans. Il a publié en 2018 et 2020 aux éditions Les Mandarines deux recueils intitulés "Soulagements" qui ont bénéficié d'une excellente critique. Après Paris et le Morbihan, il vit actuellement dans la région nantaise où il vient d'obtenir le baccalauréat en alternance et s'apprête à préparer un BTS. Mais comme beaucoup d'autres jeunes réfugiés, il est menacé d'expulsion au motif que son état-civil n'est pas authentifié.

Voici "Lettre pour Conakry" qui témoigne de la profondeur de sa démarche :

*"Suis-je un exilé, exilé des terres initiales,
Des terres élémentaires.
Sous cet hiver placide de l'Europe,
Il neige dans ma tête froide
Comme neige mon être.*

*J'habite à l'auberge, de cette auberge nom,
Qui est si loin de la case de ma grand-mère
Et de son ombre lumière qui me garde,
Sous la couette de nuit.*

*O aventure, destin sans concert,
L'exil, carence sans remords.*

*A ma fenêtre, je t'écris Conakry
Chaque soir quand je rentre
D'une ballade sous la tour Eiffel
Sous les kilos de lumières de Paris.*

*La plume dans la main gauche,
Tremblante tel un hibou de Kindia, j'ai froid.
Froid comme un oiseau mouillé.*

*En vain mes amis pensifs me cherchent
Dans tous les coins. D'autres pensent
Que je suis ressorti. Mais non.
Je suis plongé dans un chaos de changement
De température corporelle.*

*Je repense à Conakry, je tremble dans mon lit.
Je respire à Paris. Enfin je vis.
Et je t'écris Conakry."*



Et cet extrait d' "Ode à mes frères migrants" :

*"...
Je chante l'exilé, exilé qui songe à un asile sûr,
O l'hiver sous les toits de Paris
Où dormaient mes ancêtres tirailleurs sénégalais
Aux grains de peau zélée non classique !*

*Hommes expatriés ! Hommes qui marchent
De souffrance en souffrance, de chagrin en chagrin,
De désert en désert, hommes !
Hommes qui marchent du matin au soir,
Je vous chante pour un grain d'espoir, de vie,
Et de paix !*

*Migrants de tout voyage ! Migrants de tout lieu !
De toute béatitude. De tout être !
Dans toutes les langues de la terre,
J'invoque le cœur des Hommes.*

*Qu'il pardonne ces mains amères
Et brutales qui vous ont bastonnés !
Qu'il fasse triompher l'amour plus fort que jamais !*

*...
Je chante, migrants, cœurs froids et doux,
Pour un raisin de paix éternelle,
Je chante !
Je vous chante, exilés !*

*O migrants ! Frères et sœurs migrants !
Si je ne vous chante
Qui donc vous chantera ?"*

Un troisième recueil vient de paraître début août : "Lettres Griotiques".

François LEVENT



Affiche de Jean CHASSAING (1931)

Ne risque-t-on pas de considérer l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker, figure consensuelle, comme une simple opération préélectorale ?

Il appartient donc à ceux qui veulent que le visage de la France ne se réduise pas à de prétendus descendants de gaulois de rappeler qui fut cette grande dame née en 1906 aux États-Unis et décédée en France en 1975.

Joséphine Baker a été à la fois une artiste célèbre, une résistante courageuse, une militante antiraciste déterminée, une mère généreuse, un esprit indépendant, une femme libre.

Si son image reste souvent associée à la ceinture de bananes qu'elle portait pour tout vêtement à Paris en 1925 lors de la Revue Nègre pour mieux tourner en dérision les clichés colonialistes, il ne faudrait pas oublier qu'elle fut une star du music-hall célébrée dans le monde entier.

Son engagement dans la France Libre lui valut plusieurs décorations. Elle mit sa grande popularité au service du mouvement américain des droits civiques au côté de Martin Luther King et combattit l'apartheid en Afrique du sud. Elle adopta des enfants venus du monde entier.

Sans doute cette existence romanesque ne fut-elle pas exempte d'erreurs. Sa carrière ne connut pas non plus que des sommets.

Mais Joséphine Baker incarne bien cette France "arc en ciel", joyeuse, légère et solidaire que nous souhaitons.



François LEVENT

Zemmour en toute impunité

Communiqué du MRAP

10 septembre 2021
Zemmour relaxé : le MRAP se pourvoit en cassation
10 septembre 2021
Le mercredi 8 septembre 2021, la Cour d'appel de Paris a infirmé le jugement de la 17^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris condamnant Éric Zemmour à une amende de 10 000 euros pour injures racistes et provocation à la haine à la suite de propos ignobles tenus le 28 septembre 2019, en ouverture (...)



Le 28 septembre 2019, Eric Zemmour, polémiste d'extrême droite, en ouverture d'un rassemblement organisé par des proches de Marion Maréchal, attisait les peurs et invitait à la violence contre nos compatriotes musulmans et les immigrés. Il les opposait aux « Français de souche » en les désignant non seulement comme des criminels auteurs des attentats de 2015 mais aussi comme d'anciens colonisés devenus colonisateurs. Le discours avait été diffusé sur LCI.

Le MRAP s'était constitué partie civile.

Le Tribunal correctionnel de Paris avait condamné Eric Zemmour à une amende de 10 000 euros pour injures racistes et provocation à la haine. Mais, ce 8 septembre 2021, la Cour d'appel de Paris a infirmé ce jugement.

Les premiers juges avaient ainsi notamment considéré que les propos poursuivis étaient constitutifs d'une « exhortation, tantôt implicite tantôt explicite, à la discrimination et à la haine à l'égard de la communauté musulmane et à sa religion ».

Pour relaxer Éric Zemmour, la Cour d'Appel a fait valoir qu'il n'y avait pas d'infraction caractérisée car "les propos critiqués ne visent donc nullement l'ensemble des Africains, des musulmans ou des immigrés, mais seulement une partie de ceux-ci.". Cette motivation pernicieuse revient à permettre de s'en prendre aux immigrés musulmans mais pas à tous les immigrés ou à tous les musulmans.

C'est un véritable recul en matière d'antiracisme.

À n'en pas douter, Zemmour verra dans cette décision aberrante et dangereuse que son avocat qualifie d'« immense victoire » un encouragement à poursuivre ses diatribes haineuses dictées par une idéologie incontestablement raciste au-delà des précautions de langage. Un tel verdict doit inciter l'ensemble des associations luttant contre le racisme sous toutes ses formes à se mobiliser en commun.

Le parquet général qui avait requis une condamnation au procès a formé un pourvoi en cassation.

Le MRAP s'est lui aussi pourvu en cassation et saisira, s'il en était besoin, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la liberté d'expression trouvant sa limite dans le discours de haine que tient, de toute évidence, l'intéressé.

Augustin GROSDOY

Le 4 septembre, près de 250 associations étaient réunies dans le quartier Ville-Port à Saint-Nazaire pour l'événement "Place aux Associations". Elles ont pu présenter leurs activités au public nazairien, en espérant qu'aucun nouveau variant du célèbre virus ne fasse son apparition ! Le temps était idéal et la Mairie avait très bien fait les choses. Le stand du MRAP était bien visible, avec ses affiches. La documentation, mise à disposition du public, a permis de nombreux échanges et d'envisager des liens avec des partenaires possibles pour les "Semaines d'Education contre le Racisme".

Le même jour, à Trignac, le MRAP tenait aussi un stand au Forum des Associations



La Laïcité, selon le Ministre de l'Éducation Nationale



La campagne lancée par le Ministère de l'Éducation nationale témoigne d'une grande confusion sur le sens de la laïcité. Aucun de ses principes n'est rappelé et les affiches réassignent les élèves à leurs identités.

En quoi la laïcité serait de permettre à 2 enfants d'être dans le même bain ? Aurait-on pu écrire : "Permettre à François et Jeanne d'être dans le même bain, c'est ça la laïcité" ? Quel rapport y a-t-il entre le fait de rire des mêmes histoires et la laïcité ? À moins que les prénoms utilisés et la couleur de peau des enfants aient leur importance...

Cela sous-entend que, parce qu'elles s'appellent Neissa, Aliyah ou Erynn, la laïcité doit être réaffirmée, d'autant plus que les enfants sont supposés venir d'horizons différents...

Mais peut-être est-ce une erreur de légendes... il aurait fallu lire :



Françoise MAHE

Oui à l'accueil des familles migrantes.

Injures racistes... 1500 €

Cinq anciens policiers rouennais ont comparu le 4 septembre devant le tribunal de police d'Évreux pour avoir tenu des propos racistes d'une violence inouïe à l'égard notamment de collègues sur WhatsApp. Ils n'encourent qu'une amende de 1500 euros au maximum, (et des stages de citoyenneté).

Cette affaire illustre les défaillances du dispositif légal actuel, qui ne permet pas de sanctionner plus lourdement les injures racistes proférées dans un cadre privé par une personne dépositaire de l'autorité publique.

Une modification des textes est indispensable.

Délit de solidarité... 3000 €

Le 15 septembre 2021, un militant solidaire, président d'Emmaüs – Roya a comparu de nouveau devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, poursuivi pour être venu en aide à un ressortissant éthiopien, en janvier 2018, à la frontière franco-italienne.

Relaxé par le tribunal correctionnel de Nice en 2018 il a été condamné en 2019 par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence à 3 000 euros d'amende avec sursis pour « aide à l'entrée d'un étranger en situation irrégulière en France ». En septembre 2020, la Cour de cassation a cassé cette décision l'a renvoyé devant ladite cour.

Justice à Briançon

La Cour d'Appel de Grenoble a relaxé le 9 septembre les "7 de Briançon", poursuivis pour « délit de solidarité », pour aide à l'entrée sur le territoire.

Les défenseur.e.s des droits humains qui se mobilisent en faveur du respect des droits des personnes en migration ne doivent plus être inquiété.e.s, poursuivi.e.s et condamné.e.s. La solidarité n'est pas un délit !



© Photo - Journal «Reporterre»

Chili : la longue lutte du peuple Mapuche

La représentante du peuple Mapuche, Éliisa Loncon, a été élue à la présidence de l'Assemblée Constituante du Chili marquant ainsi la reconnaissance de la contribution du peuple Mapuche à la vie démocratique du pays.

Depuis des siècles, le peuple Mapuche se bat pour ses droits. Dépossédés de 95 % de leurs terres par les conquistadors espagnols, ils ont été parqués dans des réserves et soumis à une assimilation forcée. Ils furent ensuite victimes d'une répression permanente de la part de l'État chilien et des multinationales.

L'élection d'Éliisa Loncon est une victoire pour le Chili, pour le peuple Mapuche mais aussi pour tous les peuples indigènes.



Éliisa Loncon - © Marcelo Hernandez - Getty images

Montpellier : la politique du bulldozer



© Photos - Christophe FORTIN (Le Dauphiné Libéré)

Le mardi 31 août, 106 personnes qui vivaient sur les bidonvilles du Mas Rouge à Montpellier ont été expulsées sur décision du préfet de l'Hérault. Réveillés par la police, ces hommes, ces femmes et ces enfants n'ont eu que quelques heures pour rassembler leurs affaires, tenter de déplacer quelques caravanes en état de rouler, tandis que les pelleuses commençaient à détruire leurs maisons. Depuis 2015, l'État a engagé un travail avec les associations pour éviter des expulsions à répétition dont le seul résultat est d'aggraver les situations. Ce travail est remis en cause par cette expulsion.

Beauvau de la sécurité : une occasion manquée

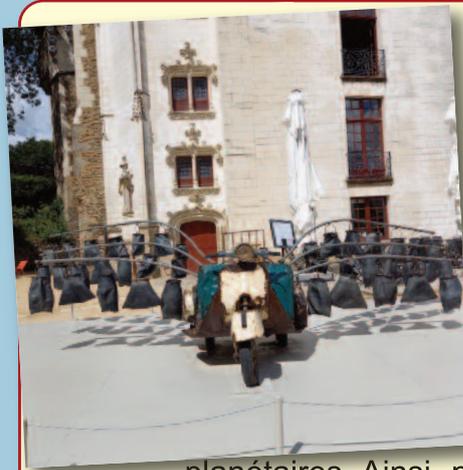
Dans une tribune commune publiée par le journal Libération fin juillet, la LDH, SOS Racisme et le MRAP rappellent que les attentes, les impatiences étaient au rendez-vous du "Beauvau de la Sécurité".

Mais, contrairement aux propos du Premier Ministre, la société civile a été exclue de ce rendez-vous, exclusion manifestant un refus de tout dialogue rationnel et tout débat démocratique.

Satisfaction

Le 8 septembre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a demandé aux chaînes de télévision de décompter, dès le lendemain, le temps de parole du polémiste, qui pourrait être candidat à l'élection présidentielle de 2022.

Le 13 septembre, Cnews a annoncé le retrait du polémiste d'extrême-droite de l'émission "Face à l'info".



Pour les 20 ans de la Loi Taubira, reconnaissant l'esclavage comme un crime contre l'humanité et dans le cadre du « Voyage à Nantes », le Château des Ducs et le Musée d'histoire de Nantes qu'il abrite, ont ouvert leurs portes à l'artiste béninois, Romuald Hazoumé autour des « Expressions décoloniales » qui mêlent approche historique et création artistique actuelle pour évoquer la traite négrière, histoire commune entre l'Europe et l'Afrique. Les installations de cet artiste sont placées tout au long de l'exposition des collections permanentes du musée et dans la cour du Château.

Romuald Hazoumé assemble des matériaux, rebuts et objets désuets pour représenter sa vision de la société, d'événements ou de problèmes planétaires. Ainsi, par ces œuvres, il parle des fléaux endurés par l'Afrique : l'esclavage, la colonisation et l'émigration. Ici, des masques -bidons évoquent les cris de désespoir de ceux qui partent ; ailleurs, ces masques empilés suggèrent l'entassement des corps dans les bateaux. Plus loin, une série de masques-bidons sont disposés afin d'évoquer « le parlement », trop souvent soumis au pouvoir en place. Un dé est exposé dans la cour du Château, il est réalisé avec des tongs, chaussures portées par les migrants ; il rappelle le drame de ceux qui s'en vont : la face qui gagne est très petite, illustrant l'échec de nombre d'entre eux. Des silhouettes de morts sont disposés sur les grandes faces en référence aux africains tombés en esclavage en Libye ou bien morts au cours de leur périple.

C'est aussi une évocation du pillage des ressources, l'artiste énonce un message de résistance : « On ne veut plus que l'Afrique soit un gâteau à partager par les autres ».

Enfin, il rend, à travers son œuvre, un hommage à la culture africaine.

Exposition visible jusqu'au 14 novembre 2021



Catherine LE MAUFF

Le P'tit citoyen



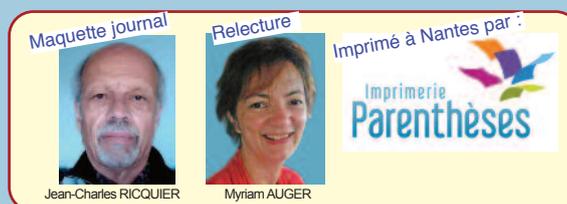
Le P'tit citoyen est une revue pédagogique à destination des élèves et enseignants du collège et du lycée, publiée par le MRAP avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale.

Le numéro 4 (8 pages) "Qu'est-ce que l'identité ?" interroge sur la complexité de nos identités (de genre, physique, familiale, culturelle, nationale etc.). Chaque individu a une personnalité faite de nombreux éléments qui sont autant d'identités particulières. Ces différentes appartenances peuvent se mélanger, se croiser et avoir plus ou moins d'importance. La place de chacune peut évoluer au cours de la vie. Les numéros précédents étaient intitulés : "éliminons les discriminations", "les mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions", "les migrations, une histoire de l'humanité".

Les numéros du P'tit Citoyen sont disponibles (format .pdf) sur le site du MRAP.

Ils peuvent être commandés en version-papier au siège du MRAP (à education@mrp.fr ou au 01 53 38 99 92) ou auprès des comités locaux du MRAP (frais de port).

Augustin Grosdoy



Jean-Charles RICQUIER

Myriam AUGER

Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau,
44100 Nantes

tél./fax/répondeur : 07 49 80 52 58

Permanences : à la Manufacture des Tabacs,
10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.

le lundi de 17h30 à 20h30

courriel : mrpnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

**Point de rencontre chaque 2^e lundi du mois
à 20h**

Maison des associations (Agora),
2 bis rue A. de Mun,

44600 St-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35

courriel : mrp-saint-nazaire@orange.fr

site web national : <http://www.mrap.fr>